

# REPUBLIQUE ## AN 12 2017 1212-DCM20171212\_3-DE

#### DEPARTEMENT DE LA REUNION

### COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

# EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# SÉANCE DU 12 décembre 2017

**DELIBERATION N°: 20171212\_3** 

OBJET:

Autorisations

de

Programme/Crédits de Paiement

- Révision des AP/CP ouvertes sur les exercices précédents

- Ouverture d'un AP/CP en recette

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :

2 7 DEC 2017

Nombre des conseillers en exercice :

39

Présents : 26 Procuration : 7

Votants : 33

Abstention: 0 Exprimés: 33 L'an deux mille dix-sept, le douze décembre à dix-sept heures vingt cinq minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON - MAIRE

#### Présents

LEBRETON Patrick; LANDRY Christian; BAUSSILLON Inelda; MUSSARD Harry; MUSSARD Rose Andrée; VIENNE Axel; BATIFOULIER Jocelyne; YEBO Henri-Claude; LEBRETON Blanche; LEBON Jean Daniel; MOREL Harry Claude; GERARD Gilberte; LEBON Guy; VIENNE Raymonde; JAVELLE Blanche Reine; GRONDIN Jean Marie; HOAREAU Claudette; NAZE Jean Denis; HUET Marie Josée; HUET Henri Claude; COURTOIS Lucette; ETHEVE Corine; GEORGET Marilyne; HOAREAU Sylvain; GUEZELLO Alin; RIVIERE François

#### Représentés

LEJOYEUX Marie Andrée représentée par MUSSARD Rose Andrée

KERBIDI Gérald représenté par LANDRY Christian LEBON Marie-Jo représentée par NAZE Jean Denis D'JAFFAR M'ZE Mohamed représenté par LEBRETON Patrick BOYER Julie représentée par HUET Marie Josée

PAYET Yannis représenté par BAUSSILLON Inelda FONTAINE Olivier représenté par GUEZELLO Alin

#### Absents

HOAREAU Jeannick ; FRANCOMME Brigitte ; ASSATI Marie Pierre ; PAYET Priscilla ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Le Maire

L'élu(e) délégué(e)

Christian LANDRY

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur HOAREAU Sylvain, conseiller municipal, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

# Recu en préfecture le 27/12/2017

# **D**ÉLIBÉRATION N°:

Séance du 12

20171212 3

OBJET:

**Autorisations** de Programme/Crédits de **Paiement** 

 Révision des AP/CP ouvertes les sur exercices précédents - Ouverture d'un AP/CP

en recette

# NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

# Le Maire expose :

VILLE DE

SAINT-JOSEPH

Par délibérations successives, le conseil municipal a autorisé l'ouverture d' Autorisations de Programme Crédits de Paiement (APCP) sur le budget principal.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit notamment que: « Les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le maire. Elles sont votées par le conseil municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives » (article R.2311-9).

Notons que les Autorisations de Programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année.

Afin de tenir compte de l'avancée des études et/ou des travaux, il convient de procéder à l'actualisation des AP/CP ouvertes mais également d'en ouvrir une en recette.

#### 1 - Révision des AP/CP

#### Crèche de Vincendo

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
					2010	1 055,89
					2011	44 192,05
		Crèche de Vincendo	23-2313-CRECHVINDO-0021		2012	1 041,60
					2013	479 749,27
					2014	364 320,60
2009	1			2 605 405,30	2015	364 045,59
					2016	15 262,30
					2017	235 738,00
					2018	1 100 000,00
				0	TOTAL	2 605 405,30

Reçu en préfecture le 27/12/2017

ID: 974-219740123-20171212-DCM20171212 3-DE

# Construction d'une médiathèque

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
					2011	23 159,50
					2012	393 147,47
					2013	244 486,23
		1 122 17 1781 28			2014	152 722,90
2011	1	Construction d'une médiathèque	23-2313-11MEDIAT-321-0021	8 695 741,90	2015	1 727 461,77
					2016	2 655 009,40
					2017	2 799 754,63
					2018	700 000,00
					TOTAL	8 695 741,90

Ainsi, le montant des Crédits de Paiement de l'exercice 2017 s'élève à 2 799 754,63 €, celui de 2018 à 700 000 €.

# Etudes d'endiguement de la rivière des Remparts

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
					2013	115 413,44
3		Etudes d'endiguement de la Rivière des Remparts	2315-114-0020		2014	213 617,71
				18E	2015	343 199,75
2012	1			1 694 700,00	2016	291 586,39
		raviere des Remparts			2017	200 000,00
					2018	530 882,71
					TOTAL	1 694 700,00

Ainsi, le montant des Crédits de Paiement sur l'exercice 2017 s'élève à 200 000 €, celui de 2018 à 530 882,71 €.

# Acquisition du fonds multisupports - constitution des collections de la nouvelle médiathèque de Saint-Joseph

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
		Acquisition du fonds multisupports – constitution des collections de la nouvelle médiathèque de Saint Joseph	2168-321	1 100 000,00	2016	0,00
2016	,				2017	434 000,00
2016	1				2018	666 000,00
					TOTAL	1 100 000,00

Ainsi le montant des Crédits de Paiement de l'exercice 2017 s'élève à 434 000 €, celui de 2018 à 666 000 €.

## 2/ Ouverture d'une AP/CP

Envoyé en préfecture le 27/12/2017 Reçu en préfecture le 27/12/2017

La commune de Saint-Joseph est en négociation avec la Caisse de s'il Dépôts de la Consignation de puis quelques années afin de signer un emprunt pluriannuel permettant de la contrat de ses investissements sur 4 ans. Cette négociation ayant aboutie récemment, un contrat de prêt pluriannuel a été signé à cet effet.

# Emprunt pluriannuel auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
	Emprunt 1 pluriannuel de la C.D.C.				2018	2 200 000,00
		Emprunt	1641-020	9 072 814,00	2019	2 200 000,00
2017		pluriannuel de la			2020	2 200 000,00
		C.D.C.			2021	2 472 814,00
				TOTAL	9 072 814,00	

Ainsi le montant de l'Autorisation de Programme est de 9 072 814,00 € et les Crédits de paiement sont de 2 200 000,00 € en 2018, 2019, 2020 et de 2 472 814,00 € en 2021.

Pour des raisons de souplesse dans la gestion des AP/CP en fin d'année, les Crédits de Paiement non consommés d'une année seront reportés systématiquement sur l'année suivante.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

#### Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°3,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Présents: 26

Pour: 33

Représentés: 7

Abstentions: 0

Contre: 0

ID: 974-219740123-20171212-DCM20171212\_3-DE

#### Crèche de Vincendo

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
					2010	1 055,89
					2011	44 192,09
		Crèche de Vincendo		2 605 405,30	2012	1 041,60
					2013	479 749,27
2009	1		22 2212 CDECLEVING 2224		2014	364 320,60
2003	1		23-2313-CRECHVINDO-0021		2015	364 045,59
					2016	15 262,30
					2017	235 738,00
					2018	1 100 000,00
					TOTAL	2 605 405,30

Ainsi, le montant des Crédits de Paiement pour l'exercice 2017 s'élève à 235 738,00 €, celui de 2018 à 1 100 000 €.

# Construction d'une médiathèque

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
					2011	23 159,50
				8 695 741,90	2012	393 147,47
		Construction d'une médiathèque	23-2313-11MEDIAT-321-0021		2013	244 486,23
					2014	152 722,90
2011	1				2015	1 727 461,77
					2016	2 655 009,40
					2017	2 799 754,63
					2018	700 000,00
					TOTAL	8 695 741,90

Ainsi, le montant des Crédits de Paiement de l'exercice 2017 s'élève à 2 799 754,63 €, celui de 2018 à 700 000 €.

# Etudes d'endiguement de la rivière des Remparts

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
					2013	115 413,44
			2315-114-0020		2014	213 617,71
					2015	343 199,75
2012	1	Etudes d'endiguement de la Rivière des Remparts		1 694 700,00	2016	291 586,39
		Taviore des remparts			2017	200 000,00
					2018	530 882,71
					TOTAL	1 694 700,00

Affiché le 27/12/2017

ID: 974-219740123-20171212-DCM20171212 3-DE

Ainsi, le montant des Crédits de Paiement sur l'exercice 2017 s'élève à 200 000 €, celui de 2018 à 530 882,71 €.

# Acquisition du fonds multisupports - constitution des collections de la nouvelle médiathèque de Saint-Joseph

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
		Acquisition du fonds	2168-321		2016	0,00
		multisupports – constitution			2017	434 000,00
2016	1	des collections de la		1 100 000,00	2018	666 000,00
		nouvelle médiathèque de Saint Joseph			TOTAL	1 100 000,00

Ainsi le montant des Crédits de Paiement de l'exercice 2017 s'élève à 434 000 €, celui de 2018 à 666 000 €.

AUTORISE l'ouverture d'une Autorisation de Programme/Crédit de Paiement Article 2.-(AP/CP) en recette.

Emprunt pluriannuel auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Millé	N°	Désignation	IMPUTATION	Montant Voté	Exercice	Ventilation des crédits de paiements
					2018	2 200 000,00
		Emprunt pluriannuel de la	1641-020	9 072 814,00	2019	2 200 000,00
2017					2020	2 200 000,00
*		C.D.C.			2021	2 472 814,00
				TOTAL	9 072 814,00	

Ainsi le montant de l'Autorisation de Programme est de 9 072 814,00 € et les Crédits de paiement sont de 2 200 000,00 € en 2018, 2019, 2020 et de 2 472 814,00 € en 2021.

Pour des raisons de souplesse dans la gestion des AP/CP en fin d'année, les Crédits de Paiement non consommés d'une année seront reportés systématiquement sur l'année suivante.

- AUTORISE le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette Article 3.affaire.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir Article 4.devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire

Acte rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :

Et publication ou notification

Du:

stian LANDRY

u(e) délégué(e)